



**SYNDICAT MIXTE POUR LA CRÉATION, L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION  
2022-01 DE L' AÉRODROME BRIVE SOUILLAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL**

L'an deux mille vingt deux et le 24 février à 14 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 18 février 2022.

**DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :**

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Président : M. Frédéric SOULIER - Conseillers communautaires : M. François PATIER - M. Christian PRADAYROL - M. Jean-Paul FRONTY - M. Philippe VIDAU - M. Jean-Louis LASCAUX - M. Julien BOUNIE - Mme Alexandra DOUSSAUD  
Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillers départementaux : M. Francis COMBY - Mme Pascale BOISSIERAS  
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseillers régionaux : M. Philippe NAUCHE - M. Valéry ELOPHE  
Ville de Terrasson : Conseiller Municipal : M. Roger LAROUQUIE

**DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :**

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : M. Yves GARY - M. Henri SOULIER  
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseiller régional : M. Pascal CAVITTE  
C.C.I. de la Corrèze : Présidente : Mme Françoise CAYRE  
C.C.I. du Lot : Président : Monsieur Jean HUGON

**DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :**

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillers départementaux : M. Gérard SOLER représentant M. Pascal COSTE - M. Jean-Jacques DELPECH représentant Mme Frédérique MEUNIER  
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Mme Annick COUSIN  
Conseil Départemental du Lot : Conseiller départemental : M. Régis VILLEPONTOUX représentant M. Frédéric GINESTE  
Communauté de Communes CAUVALDOR : M. Habib FENNI représentant M. Raphaël DAUBET

**DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :**

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Mme Anabelle REYDY donne pouvoir à Monsieur Philippe NAUCHE

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Madame Alexandra DOUSSAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

**OBJET DE LA DELIBERATION : Suite aux renouvellements des Chambres de Commerce et d'Industrie, installation de délégués titulaires et suppléants des CCI de la Corrèze et du Lot et installation d'un délégué suppléant du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine**

**RAPPORTEUR :** Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Accusé de réception en préfecture  
019-251903175-20220224-2022-01-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2022  
Date de réception préfecture : 03/03/2022



Nombre de membres en exercice : 23  
Nombre de membres présents : 18  
Nombre de suffrages exprimés : 19

**Adopté à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme

Votes : Pour : 19  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le Président



Julien BOUNIE